



Salaires non versés (chèque salaire impayé)

Par **GO34**, le **01/12/2010** à **22:47**

Bonjour,

pour la 2ème fois (aout et oct 2010) le chèque de salaire de mon fils (CDI + 2ans) a été rejeté pour provision insuffisante:

- salaire d'octobre 2010 payé par chèque le 10 nov rejeté le 20 nov.

Aujourd'hui le 1/12, son patron ne lui donne aucune assurance quand à sa solvabilité et l'a invité royalement à représenter le chèque !

il semble plus préoccupé par l'échelonnement de ses créances auprès de ses fournisseurs

financièrement, c'est difficile oct non payée et novembre probablement non plus...

qu'elle est la procédure la + efficace pour obtenir le reglement des salaires ?

- référé aux Prudhommes
- attendre une cessation d'activité hypothétique

Au cas où un référé soit initié, peut il interférer une indemnisation par le fond AGS en cas de liquidation ?

merci de vos conseils et avis